



TOURNONS LA PAGE
Pour l'alternance démocratique
en Afrique

2ème sommet Ouest-Africain sur la Bonne Gouvernance, l'Alternance et la Démocratie

Le 8,9 et 10 juillet 2021
Cotonou, Bénin

Rapport Narratif



Tables des matières

3 8 juillet 2021 : Rencontre de la Jeunesse de l'espace CEDEAO

- 4 Cérémonie d'ouverture de la Rencontre de la Jeunesse
- 6 Qu'est-ce-que la CEDEAO pour nous ?
- 6 Les ateliers de la Jeunesse
- 7 La déclaration de la Jeunesse de la CEDEAO

9 09 juillet 2021 : Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO : Où en est-on ?

- 10 Ouverture de la journée
- 11 Conférence : « Le syndrome du troisième mandat en Afrique : "les nouvelles formes de coups d'Etat" »
- 13 Conférence : « Gouvernance : L'armée a-t-elle un rôle à jouer ? »
- 15 Conférence : « Les missions d'observation de la CEDEAO : Quelle efficacité ? »
- 17 Remise du Prix du mouvement africain de l'année

18 10 juillet 2021 : Limitation des mandats et renouveau démocratique

- 19 Visite du président Patrice TALON
- 20 Conférence : « Sur la route de la CEDEAO des Peuples, quelles aspirations, quelles priorités ? »
- 21 Conférence : « Face à la répression des défenseurs des droits et des militants, comment faire entendre la voix de la société civile dans le débat public ? »
- 22 Conférence : « Droits civiques et droits socio-économiques : comment garantir ce mariage indispensable au développement des pays africains ? »
- 23 Appel à la libération de prisonniers d'opinion
- 24 Cérémonie de clôture
- 25 Déclaration de Cotonou sur la Bonne Gouvernance, l'Alternance et la Démocratie

26 Évaluation du Sommet

- 27 Évaluation générale du Sommet
- 28 Évaluation du Sommet à partir des « résultats attendus » extraits des termes de référence du Sommet
- 32 Recommandations pour les prochains événements

33 Annexe

34 Contacts

8 JUILLET 2021 RENCONTRE DE LA JEUNESSE DE L'ESPACE CEDEAO



Cérémonie d'ouverture de la rencontre de la jeunesse

À la veille du lancement du 2^{ème} Sommet Citoyen Ouest-Africain sur la Bonne Gouvernance, l'Alternance et la Démocratie, une journée dédiée à la jeunesse de l'espace CEDEAO et à sa place dans la gouvernance s'est tenue dans la salle bleue du Palais des Congrès.

Cette première journée a débuté par la cérémonie d'ouverture. Sous les regards des délégations de jeunes venues des quatre coins de l'espace CEDEAO, des militants présents, ainsi que des officiels et des journalistes, le **Professeur David DOSSEH**, coordonnateur de Tournons La Page Togo (TLP-Togo) et principal organisateur de l'événement, a officiellement déclaré ouverte la journée de la jeunesse.



« À l'aube de la vision 2050, nous voulons crier haut et fort que le temps de la renaissance des peuples d'Afrique est venu et cela exige des fils et filles du continent, de réfléchir ensemble à leur devenir » David DOSSEH (à droite)



Alors que ce Sommet a été organisé conjointement par plusieurs organisations de la société civile (OSC), **Monsieur Prince AKPHA**, le jeune représentant ghanéen d'Africans Rising a prononcé un discours soulignant le devoir et le pouvoir de contrôle de la société civile sur les dirigeants politiques :

« Rappelons-nous que les jeunes sont l'avenir et que l'avenir, c'est maintenant. Utilisons le pouvoir de nos voix collectives pour interpeller nos dirigeants. Exigeons que leurs actions et leurs pouvoirs ne soient pas utilisés à des fins égoïstes, mais qu'ils soient utilisés au profit de l'ensemble des citoyens. Élevons nos voix pour exiger que les dirigeants africains, en particulier ceux du bloc de la CEDEAO, respectent les limites légales et constitutionnelles de deux mandats ». Prince AKPAH (à gauche)

Après les discours inauguraux, chacune des délégations est venue se présenter devant l'auditoire en brandissant le drapeau du pays qu'elle représentait. Ce tableau vivant, qui s'inscrit pleinement dans l'idée d'une « CEDEAO des Peuples » telle que promût par la CEDEAO elle-même, fut l'occasion pour les jeunes issus de différents pays d'apprendre à se connaître et d'accroître leurs connaissances sur les autres pays de l'espace communautaire.



Les participants à la journée de la jeunesse se sont ensuite rassemblés devant le Palais des Congrès pour la traditionnelle photo de famille.



Qu'est-ce-que la CEDEAO pour nous ?

Avant le lancement des travaux, le **Professeur Roger FOLIKOUE** et deux jeunes issus de la délégation togolaise ont présenté les résultats d'une enquête menée par une équipe de jeunes des Universités Sociales du Togo (UST) en amont du sommet.

Après avoir réalisé un sondage auprès de 250 jeunes à Lomé, le constat semble implacable : **La CEDEAO demeure une institution dont les prérogatives sont largement méconnues des citoyens.** Si 46% des enquêtés expriment des attentes jugées "importantes" et "très importantes" auprès de l'institution, plus d'un tiers des interrogés accordent à la CEDEAO des attentes inadaptées au vu de ses prérogatives. Par ailleurs, les jeunes interrogés partagent le ressenti de ne pas voir dans leur quotidien les réalisations concrètes de cette organisation, sur le plan politique, comme sur les plans socio-économique et culturel.

Les ateliers de la jeunesse

Les ateliers pratiques marquèrent le temps fort de cette première journée consacrée à la jeunesse. Ce moment marqua une transition entre le scepticisme général des jeunes à l'égard de la CEDEAO constaté lors des séances de la matinée et les propositions concrètes qui allaient s'en suivre pour tenter de corriger certains dysfonctionnements de l'institution. A la veille de l'adoption de la vision 2050 de la CEDEAO, il était crucial que la jeunesse de la sous-région qui représente plus des trois quarts de la population [1] fasse une évaluation objective des résultats, passés et des priorités qu'elle souhaite voir figurer dans la vision 2050 en cours d'élaboration.

« **Que représente la CEDEAO pour vous aujourd'hui ? Comment l'imaginerez-vous demain ?** », tel était le fil conducteur des débats qui ont rythmé les trois ateliers dans lesquels étaient répartis les jeunes : droits humains, droits civiques et politiques ; gouvernance économique ; et enfin, gouvernance culturelle et sociale.



Atelier Droits humains, droits civils et politiques



Atelier Gouvernance culturelle et sociale

[1] On entend ici par « jeunesse », les personnes ayant moins de 35 ans.

La déclaration de la jeunesse

Après d'âpres discussions, les rapporteurs de chaque groupe, ont, tour à tour, présenté les travaux de leur atelier. À partir des recommandations spécifiques proposées par chaque groupe, la déclaration de la jeunesse de la CEDEAO a pu être élaborée et présentée en clôture de cette première journée.



Les rapporteurs des trois groupes présentent les recommandations issues des travaux en atelier en vue de l'adoption de la déclaration finale

Pour conforter le projet de CEDEAO des Peuples, les jeunes ont d'abord mis l'accent sur la liberté de circulation au sein de l'espace **"Que tout jeune de la CEDEAO puisse aller sans difficulté du Lac Rose du Sénégal à Benin City au Nigéria, en passant par les forts de la côte ghanéenne, le Lac Togo et la Porte du non-retour à Ouidah au Bénin !"**. Pour les jeunes **"c'est à ce prix que le passeport CEDEAO ferait sens, indiquant non seulement une facilité de déplacement mais aussi une identité sous régionale. C'est aussi à ce prix que nous pourrions commencer à parler de CEDEAO des jeunes et donc des peuples."**

Pour arriver à ces fins, les jeunes ont adopté les recommandations suivantes en vue de la vision 2050 de la CEDEAO :

I - Aux organisations de la société civile et aux syndicats de l'espace CEDEAO

- 1. L'organisation d'un événement culturel nous rassemblant tous les deux ans ;**
- 2. L'engagement citoyen pour la réalisation de la CEDEAO des peuples.**

II - Aux pouvoirs publics de l'espace CEDEAO

- 1. L'institution d'une journée de la CEDEAO célébrée le même jour dans tous les pays membres ;**
- 2. Le choix de la démocratie avec la bonne gouvernance comme cap politique fondamentale ;**
- 3. La limitation des mandats présidentiels à deux dans une vie ;**
- 4. L'effectivité du principe de la libre circulation des personnes et des biens ;**
- 5. La mise en oeuvre d'une politique agricole commune ;**
- 6. La mise en place d'organes et de procédures facilitant l'accès de la jeunesse aux institutions de la CEDEAO.**



Cette première journée a été rythmée par les danses et les chants traditionnels de l'Ensemble Artistique et Culturel des Étudiants de l'Université d'Abomey-Calavi.



9 JUILLET 2021 PROTOCOLE SUR LA BONNE GOUVERNANCE DE LA CEDEAO



Ouverture de la journée

La journée du 09 juillet fut centrée autour du Protocole de démocratie et de bonne gouvernance de la CEDEAO.

Pour introduire les travaux de la journée, le **Professeur David DOSSEH** a prononcé un mot de bienvenue pour accueillir les participants et remercier chaleureusement les partenaires et les bailleurs.

Le Directeur de cabinet du ministre de la Justice du Bénin, **Monsieur Michel ADJAKA**, nous a ensuite honoré de sa présence. Ancien président de l'UNABAB, le syndicat des magistrats du Bénin, Monsieur ADJAKA a affirmé haut et fort son attachement à la participation de la société civile dans les modes de gouvernance et s'est félicité d'accueillir un tel débat public au Palais des Congrès de Cotonou.

Enfin, la cérémonie d'ouverture de ce Sommet s'est conclue par le discours de **Monsieur Marc ONA ESSANGUI**, figure centrale de la société civile gabonaise et président de TLP International. Sa communication, dont le message principal apparentait le phénomène du troisième mandat à un véritable « coup d'État », allait servir de leitmotiv lors des travaux en séance plénière.



« Nous sommes réunis ici à Cotonou, au Bénin, quartier Latin d'Afrique, pays d'où est partie l'idée des conférences nationales pour des ouvertures démocratiques. C'est aussi du Bénin que le mouvement pour dire non au troisième mandat, à la confiscation du pouvoir et aux successions dynastiques doit partir »

Marc ONA ESSANGUI (à droite)



Avant le début des conférences-débats, les participants ont pu admirer les talents du conteur béninois **Erick-Hector HOUNKPE** (à gauche). Alliant aisance oratoire et critique satirique, l'artiste n'a épargné ni les États dont il dénonça habilement la corruption, ni la fébrilité des sociétés civiles, qu'il décrivit comme des sociétés « si viles » ; de quoi catalyser les participants en vue de la reprise des travaux.

Pour questionner l'intérêt et les limites du Protocole additionnel relatif à la démocratie et à la bonne gouvernance de la CEDEAO, trois conférences-débats étaient au programme.

Conférence : Le syndrome du troisième mandat en Afrique : "les nouvelles formes de coups d'État"

La première conférence fut d'abord l'occasion de prendre la mesure du recul démocratique de bon nombre d'États africains depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000. Face à cette tendance, nos intervenants ont confronté des pistes de réflexion visant à développer des garde-fous efficaces pour garantir l'alternance au sommet de l'État.

Le panel de cette conférence était composé de **Maître Mohamed TRAORÉ**, ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats de Guinée et membre du Conseil National de Transition de la Guinée entre 2010 et 2013, **Madame Ulrike RODGERS**, Directrice de programmes pour l'Afrique francophone au National Democratic Institut (NDI) basé à Washington, **Madame Eliane NYOBE**, Assistante des Programmes Senior chez Article 19, ainsi que **Madame Aissata TRAORE GUINDO**, spécialiste des études de genre à l'Institut d'Economie Rurale du Mali. Cette conférence-débat fut modérée par le **Professeur David DOSSEH**.

Dans un premier temps, il a été démontré que les modifications constitutionnelles entraînent des conséquences non-négligeables qui peuvent s'évaluer à différents niveaux dans les pays en question. Sur le plan politique, le processus de modification constitutionnelle entrepris par une assemblée acquise à un président parfois illégitime entraîne une régression indéniable de la démocratie. Sur le plan économique, il affecte directement la crédibilité des États en termes d'environnement juridique qui constitue un déterminant important d'attraction des investissements directs étrangers. Ainsi, le changement de l'article sur la limitation du nombre de mandats, considéré comme anti-démocratique, peut de cette façon, être un obstacle à la croissance et au développement économique du pays. Enfin, sur le plan social, toute réussite ou tentative se traduit invariablement par des morts d'hommes et des dégâts matériels importants.

Pour empêcher un chef d'État de braver les dispositions constitutionnelles, les intervenants ont répété qu'il était crucial de préserver les systèmes démocratiques libres, où l'opposition peut jouer pleinement son rôle. En effet, nous pouvons constater que les changements constitutionnels pour permettre à un chef d'État de se maintenir au pouvoir, ont été facilités par la faiblesse des partis politiques d'opposition et le faible dynamisme de la société civile.

À l'inverse, Madame GUINDO a soutenu que le risque de telles dérives dans un pays comme le Sénégal semble jusque-là moins probable car la liberté d'expression et le contrôle de l'action gouvernementale sont des principes garantis.



La liberté d'expression des citoyens et des opposants politiques résulte en grande partie du respect de la séparation des pouvoirs. En ce sens , nos conférenciers ont souligné la caractère crucial de ce principe pour garantir la vitalité démocratique de nos systèmes. Des exemples nous ont déjà prouvé par le passé que des institutions fortes et indépendantes peuvent exister dans la zone CEDEAO. Ainsi, en 2009, au Nigéria, la Cour Constitutionnelle a émis un avis défavorable au Président de la République qui voulait modifier une clause du code électoral dans la perspective éventuelle d'un troisième mandat.

La limitation à deux dans la vie d'une personne du nombre de mandats présidentiels, aussi incontournable soit-elle pour renforcer nos démocraties, n'est pas pour autant une fin en soi comme l'a rappelé Maître TRAORÉ (à droite). Plus largement, elle est corrélée à la lutte pour l'instauration des mécanismes de contrôle du législatif sur l'exécutif et des citoyens sur leurs représentants pour lutter contre la corruption persistante, ainsi que la restriction des droits et des libertés. Dans cette perspective, la CEDEAO à son rôle à jouer. Ainsi, Madame GUINDO a proposé la création d'un organe chargé d'évaluer les pratiques constitutionnelles dans les États membres. Cet organe pourrait ainsi rendre des rapports sur **"les acquis, les violations constatées, les difficultés d'applicabilité rencontrées et les dispositions nécessaires à prendre pour mieux respecter la Constitution ou la renforcer."**

Conférence : Gouvernance, l'armée a-t-elle un rôle à jouer ?

Le panel de cette conférence était composé de deux intervenants : **Monsieur Alioune TINE** (à gauche), directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre entre 2015 et 2018 et actuellement expert indépendant de l'ONU sur la situation des droits de l'homme au Mali et **Monsieur Claude BIAO** (à droite), analyste politique dans le cabinet de conseil Stake experts, spécialisé dans les alertes précoces et l'aide à la décision en contextes sécuritaires volatiles sur le continent africain. Cette conférence fut modérée par **Monsieur Moussa TCHANGARI** (au centre), journaliste et Secrétaire général de l'association Alternative Espaces Citoyens au Niger.



Les panélistes ont commencé par constater qu'aujourd'hui en Afrique, les Etats du Sahel Central (Burkina-Faso, Mali, Niger, Tchad) et du pourtour du Lac Tchad (Nigéria principalement) rencontrent de grandes difficultés pour garantir l'intégrité de leur territoire et protéger leur population face à l'avancée de groupes radicaux violents. Devant ce constat d'impuissance, ils se sont interrogés sur les régimes d'état contrôlés par les militaires : peuvent-ils être la solution ? Sont-ils plébiscités par les populations dans les pays qui connaissent des troubles sécuritaires ? Sécurité et liberté sont-ils des concepts conciliables ?

Dans un premier temps, Monsieur Claude BIAO a rappelé le double rôle initial de l'armée : d'une part, garantir l'intégrité du territoire et d'autre part, protéger les populations contre les menaces extérieures. Dans certains États, les armées se sont appuyées sur les menaces terroristes pour outrepasser leurs prérogatives et justifier une prise de pouvoir politique, ainsi que l'instauration d'un état d'urgence à durée indéterminée. Or, tout comme les groupes radicaux violents, les armées se rendent parfois coupables d'exactions à l'encontre des civils et tout comme les gouvernements civils, les militaires sont parfois accusés de corruption. Sur ce point, ils ne semblent donc pas plus responsables pour gouverner que les personnalités civiles.

En outre, sur le temps long, Monsieur Alioune TINE a constaté que, malgré les enjeux sécuritaires auxquels plusieurs régimes africains ont du mal à faire face, ces derniers semblent néanmoins plus stables que par le passé : entre 1960 et 1970, on dénombre 76 coups d'Etat en Afrique occidentale française, dus en partie aux stratégies politiques françaises. Depuis, 1990, nous en comptons « seulement » 22.

Par la suite, nos deux intervenants se sont accordés sur le fait que le domaine militaire ne doit ni n'être opposé au civil, ni être perçues comme une entité séparée de la gouvernance. L'armée est une extension du pouvoir politique. Pour mieux protéger la population, l'armée doit mieux travailler avec la population. Par conséquent, les conférenciers ont recommandé aux armées de ne pas se cantonner aux actions strictement militaires, pour pouvoir aussi porter assistance aux populations dans les régions où l'administration civile n'est pas ou peu présente pour le faire.

Enfin, les recommandations ont d'une part porté sur la formation et la discipline pour limiter les abus au sein des rangs de l'armée, d'autre part sur les mécanismes de transparence et de justice dans les affaires judiciaires qui impliqueraient des militaires. Ces axes de progression dans les armées africaines ont été jugés indispensables pour gagner la confiance des populations et leur soutien dans la lutte contre les groupes armés radicalisés.



Toutes les conférences se sont achevées par un temps de questions réponses entre l'audience et les panélistes

Conférence : Les missions d'observation de la CEDEAO, quelle efficacité ?

Le panel de cette conférence était composé de **Monsieur Mohamed MADI DJABAKATE**, ancien Président du Centre pour la Gouvernance Démocratique et auteur de plusieurs ouvrages traitant des questions de gouvernance et d'État de droit et de **Monsieur Maïkoul ZODI**, coordinateur de TLP-Niger et ancien rapporteur de la CENI nigérienne. Cette conférence fut modérée par **Monsieur Marc ONA ESSANGUI**, secrétaire exécutif de Brainforest et président de TLP international.

Pour débiter, il fut important de rappeler qu'en vertu des dispositions de son Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance qui stipule que l'organisation régionale assiste ses États membres dans la tenue des élections, la CEDEAO déploie des missions d'observation avant, durant et après la période des scrutins. Les missions d'observation de la CEDEAO ont pour objectif essentiel de s'assurer du bon déroulement des processus électoraux en vue d'élections crédibles, libres et transparentes.

Ainsi, nos deux conférenciers ont, durant une heure, questionné l'efficacité des missions électorales de la CEDEAO pour garantir la transparence, l'équité et le calme en période électorale, avant de soumettre des propositions qui permettraient de les rendre plus performantes et donc plus crédibles.

Dès le début de la conférence, Monsieur Maïkoul ZODI, a déclaré que la confiance dans les missions d'observation de la CEDEAO a été entamée au fur et à mesure des satisfécits donnés à des élections qui ne pouvaient, en aucun cas, être considérées comme crédibles, ou transparentes.

Pour expliquer certaines insuffisances dans les conclusions des rapports des missions d'observation de la CEDEAO, les deux conférenciers ont d'abord pointé du doigt le manque de rigueur dans la désignation des membres des missions : « **Les missions d'observation des élections de la CEDEAO sont devenues un véritable business pour certains commis. Ils disposent d'un répertoire d'observateurs composé de parents, amis et connaissances qui opèrent parfois sans formation** » a déclaré Monsieur ZODI. Le personnel nommé au sein des missions de la CEDEAO provient le plus souvent de sa propre administration, des administrations électorales des États membres ou du corps diplomatique ouest-africain présent dans le pays où se tient le scrutin. Dans ce contexte, les experts indépendants apparaissent minoritaires.

Pour Monsieur Mohamed MADI DJABAKATE, une telle composition peut dès lors constituer une limite à l'autonomie de jugement de la mission « **les fonctionnaires et diplomates restant soumis à des hiérarchies qui les lient indissolublement aux pouvoirs exécutifs de leurs organisations ou pays d'origine** ».



zoom



PILE DE VIDÉOS

4:44:23 6:10:01

Le sommet était retransmis en direct sur Youtube afin que toutes les personnes qui n'avaient pas pu se déplacer puissent tout de même suivre les débats

Néanmoins, depuis 2013, la commission de la CEDEAO a lancé un programme destiné à rendre plus transparent le processus de sélection des observateurs à travers la création d'un fichier électronique ouvert à toute personne compétente dans le domaine électoral. Bien que les missions demeurent encore composées de nombreux fonctionnaires et diplomates, Monsieur MADID DJABAKATE (à droite ci-dessus) a tout de même noté la volonté de la CEDEAO d'impliquer davantage les observateurs indépendants au sein de ses propres missions.

Dans cette même perspective de professionnalisation des missions d'observation, nos conférenciers ont recommandé d'allonger la durée des missions afin de mieux connaître les pays hôtes, aussi bien sur le plan politique que social, pour mieux apprécier le déroulement des scrutins.

En amont des élections, la CEDEAO a aussi son rôle à jouer. Selon Monsieur MADID DJABAKATE, les missions de la CEDEAO doivent davantage promouvoir la participation électorale de tous les secteurs de la société, aussi bien dans le cadre de la refonte totale du système électoral que dans le contexte d'une éventuelle réforme du système. De plus, considérant le coût financier considérable de l'organisation des élections, il a été recommandé à la CEDEAO d'accentuer son travail de mutualisation et d'harmonisation des scrutins électoraux dans l'espace communautaire.

Enfin, Monsieur Maïkoul ZODI (à gauche ci-dessus) a noté l'urgence de mettre en place des mécanismes de suivi des recommandations issues des observations électorales afin de perfectionner les systèmes électoraux de la zone CEDEAO.

Remise du Prix du Mouvement Africain de l'année à Tournons La Page

En clôture de cette journée, Tournons La Page a eu l'honneur de recevoir le prix du Mouvement Africain de l'année 2020 décerné par Africans Rising.

Monsieur Prince AKPAH (à droite), représentant du mouvement panafricain Africans Rising, s'est dit "honoré" de décerner ce prix à Tournons La Page pour leur travail en faveur de l'alternance démocratique en Afrique. Le prix récompense les mouvements engagés dans des actions non-violentes pour promouvoir la justice, la paix et la dignité pour tous les Africains partout dans le monde..



Tournons La Page a dédié ce prix à l'activiste Oumar Sylla, alias Foniké Menguè, coordinateur-adjoint de TLP-Guinée et responsable à la mobilisation du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), emprisonné depuis le 29 septembre 2020 pour ses activités militantes.



10 JUILLET 2021 LIMITATION DES MANDATS ET RENOUVEAU DEMOCRATIQUE



Visite du président Patrice TALON

La matinée du 10 juillet 2021 marqua un premier grand moment dans la campagne pour la limitation du nombre de mandats. En effet, les participants ont eu l'honneur de recevoir au Palais des congrès de Cotonou, le témoignage du chef de l'État béninois, **Son Excellence Patrice TALON**.

Pour introduire son allocution, le **Professeur David DOSSEH** a interpellé le président sur « **le virus du troisième mandat** » en Afrique : « **Votre pays peut-il produire un vaccin contre cette pandémie ? Nous voulons bien le croire, la Constitution béninoise stipulant qu'en aucun cas, nul ne peut faire plus de deux mandats dans sa vie** ».



Lors de son intervention très attendue, le chef de l'État s'est engagé à respecter la constitution. Il a ainsi annoncé solennellement qu'il ne briguera pas de troisième mandat : « **Je m'engage et je vous prends à témoin pour passer ce relai dans le troisième dimanche du mois de mai 2026 à celui qui aura la confiance du peuple béninois.** »

Lorsqu'il s'est vu remettre le témoin, symbole d'alternance politique, le Président TALON a réaffirmé son attachement à la tradition démocratique du Bénin. « **J'en prendrai bien soin, et je le transmettrai à mon successeur lui-même, lui disant, de bien lire le chiffre deux.** »

En ce sens, ce moment fort constitua sans aucun doute une immense satisfaction pour l'ensemble des participants à la campagne pour la limitation des mandats.

Malgré ces déclarations très encourageantes, Patrice TALON a néanmoins écarté l'idée de se faire l'ambassadeur de l'alternance auprès de ses homologues africains « Vous comprenez combien c'est difficile pour un Président en exercice qui a choisi de faire de l'alternance, un élément fort de ses réformes, combien il lui est difficile de prôner, de faire la promotion de son idéal à lui dans un espace où tout n'est pas pareil, dans un espace dans lequel on ne se ressemble pas tous, un espace dans lequel j'ai l'obligation de ne pas donner de leçons. »



Conférence : Sur la route de la CEDEAO des Peuples, quelles aspirations, quelles priorités ?

Le panel de cette conférence était composé de deux intervenants, **Monsieur Amzat BOUKARI-YABARA** (, chercheur en histoire des civilisations africaines et spécialiste du panafricanisme et **Monsieur Denis LAWSON** (à gauche), enseignant chercheur au département de Science Politique de l'université d'Abomey-Calavi. Cette conférence fut modérée par **Monsieur Mahouton BAH**, chercheur au Centre de Recherche sur l'État en Afrique (CREA).



"Tôt ou tard, les Africains briseront les frontières géographiques et mentales qui brident encore leur liberté." extrait de l'ouvrage d'Amzat Boukari-Yabara Africa Unite ! paru en 2014.

« **Comment faire de la CEDEAO, non pas un simple ensemble économique et politique, mais un espace davantage intégré pour former une véritable communauté des peuples ?** » Voici la question posée par Monsieur BAH à laquelle nos conférenciers ont tenté de répondre.

Le Traité révisé de la CEDEAO de 1993 a appelé à une large participation des organisations de la société civile et de tous les citoyens au processus d'intégration. Or, de nombreux acteurs de la société civile ne connaissent pas l'histoire, les politiques et les institutions de la CEDEAO. Pour impliquer davantage les corps associatifs et civils dans les réflexions et prises de décisions de la CEDEAO, nos conférenciers ont souligné l'importance de sensibiliser les Organisations de la Société Civile (OSC) à leurs possibilités d'implication au travers des différentes instances de la CEDEAO.

Par ailleurs, **c'est en organisant des Sommets citoyens et d'autres initiatives citoyennes promues par tous les corps de la société, notamment par la jeunesse, que la société civile pourra peser de tout son poids pour exiger l'application du Protocole pour la démocratie et la bonne gouvernance.** La jeunesse a ainsi été décrite comme une ressource primordiale du changement, du fait de son nombre et de son engagement au sein des organisations de la société civile.

Conférence : Face à la répression des défenseurs des droits et des militants, comment faire entendre la voix de la société civile dans le débat public ?

Le panel de cette conférence était composé de quatre intervenants et un modérateur, de droite à gauche : **Monsieur Marc ONA ESSANGUI**, secrétaire exécutif de Brainforest et président de TLP International, **Monsieur Ali IDRISSE NANI**, coordonnateur de Réseau des Organisations pour la Transparence Budgétaire au Niger, **Monsieur Alexandre AMANI**, coordinateur de TLP-Côte d'Ivoire, **Monsieur Moussa TCHANGARI**, coordonnateur de l'organisation nigérienne Alternative Espace Citoyen et le **Professeur David DOSSEH**, coordonnateur de TLP-Togo. Monsieur TCHANGARI a modéré la conférence.



Nos conférenciers, ont dans un premier temps, unanimement constaté le rétrécissement de l'espace civique sur le continent africain. Monsieur Marc ONA ESSANGUI a notamment partagé son expérience d'activiste au Gabon, pays marqué par la répression des opposants et des voix discordantes, comme ce fut encore le cas récemment avec le mouvement des casseroles.

En outre, Monsieur Ali IDRISSE NANI a rappelé qu'en Afrique, le problème ne résidait pas tant dans la faiblesse des arsenaux juridiques pour protéger les militants, mais plutôt dans la non-application des textes et lois existants, sensés protéger les acteurs de la société civile.

Les conférenciers ont ensuite souligné la nécessité d'une synergie des actions de la société civile pour peser davantage dans l'affirmation des droits et libertés des défenseurs. Dans certains contextes, la mise en commun des ressources et des campagnes pourrait permettre de démultiplier leurs résonances à l'échelle du continent. Ainsi, les démarches de coordination entreprises par Tournons La Page ont été saluées par les conférenciers.

Enfin, Monsieur David DOSSEH a tenu à évoquer le logiciel espion Pegasus en insistant sur trois points cruciaux. Ce logiciel, initialement présenté comme un programme destiné à traquer les terroristes et les grands trafiquants a en réalité été détourné pour traquer les militants, notamment les militants pro-démocratie.

De plus, il a été avéré que des journalistes ciblés par ce logiciel ont par la suite été assassinés. Cet outil a donc été utilisé pour éliminer des femmes et des hommes qui n'avaient pour seules prétentions que d'informer et de sensibiliser l'opinion.

Enfin, le coût financier considérable consenti par certains régimes dans des pays pauvres pour espionner certains de leurs citoyens et/ou opposants semble en décalage avec le manque criant de financement dédié aux infrastructures publiques telles que les hôpitaux et les écoles.

Conférence : Droits civiques et droits socio-économiques : comment garantir ce mariage indispensable au développement des pays africains ?

Le panel de cette conférence était composé de **Madame Brigitte AMEGANVI**, (à gauche ci-dessous) économiste et ancienne présidente de l'association Synergie-Togo, **Madame Adam DICKO** (à droite ci-dessous), juriste et présidente pour la région Afrique du Mouvement d'Action des Jeunes (MAJ) et **Madame Fatou DIA**, économiste à l'Institut National de la Statistique du Mali. Cette conférence fut modérée par **Monsieur Fabrice AZIAMANYO** (au centre ci-dessous), membre des Universités Sociales du Togo.



Nos conférencières se sont attachées à démontrer, dans un premier temps, que les droits civiques, socioéconomiques et culturels sont indissociables, avant de s'interroger sur la manière avec laquelle ils pouvaient être agrégés pour permettre un développement vertueux et durable.

Ainsi, Madame Brigitte AMEGANVI a commencé par rappeler que lors des décennies qui ont précédé les années 1990 et la fin des partis uniques en Afrique, le développement n'était considéré que dans sa simple dimension économique. En effet, celui-ci était perçu comme seul impératif, imposé par les besoins - et non les droits - des populations africaines. Conçue au départ uniquement comme un outil d'intégration économique au service du développement de la sous-région, la CEDEAO, s'est dotée en 1999 d'un protocole relatif à la gestion et au règlement des conflits ; la paix et la stabilité étant considérées comme des éléments indispensables à l'intégration économique. Ces derniers éléments étant eux-mêmes mis en péril lorsque s'installent la mal-gouvernance, l'absence de démocratie et la corruption. L'organisation sous-régionale s'est ensuite dotée d'un protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance en 2001.

Si les droits civiques, les droits socio-économiques et les droits culturels doivent être considérés comme composantes indissociables des droits humains, nos conférenciers ont aussi rappelé l'importance de considérer les droits à un environnement sain.

La responsabilité de la société civile dans le développement juste, durable et inclusif des pays de la zone CEDEAO fut l'une des principales focales de cette conférence. En effet, les institutions étatiques et supra-étatiques ne doivent et ne peuvent être les seuls acteurs du développement.

Les conférencières ont ainsi souligné l'importance de ne pas isoler les luttes pour les droits civiques et politiques, de celles pour les droits socio-culturels, ou encore pour les droits économiques et environnementaux. Elles ont ainsi recommandé aux OSC de promouvoir la corrélation et la concordance de leur lutte. Par ailleurs, une deuxième recommandation suggérait aux OSC de continuer à mener leurs campagnes aux échelles nationale et régionale, sans pour autant négliger le niveau local, parfois confronter à un manque de moyens et d'attention, alors qu'il semble être l'échelon le plus approprié pour mettre en oeuvre des actions concrètes.

Enfin, les instances de réflexion, de décision et d'application des organisations étatiques, supra-étatiques, comme nonétatiques ne sauraient développer des programmes justes et inclusifs sans intégrer en leur sein des équipes représentatives de la population. En conclusion, nos intervenantes ont ainsi rappelé l'urgence d'intégrer davantage de femmes et de jeunes au sein de ces instances..

Appel à la libération des prisonniers d'opinion

La criminalisation des libertés d'expression, de rassemblement et d'association évoquée lors des conférences du jour traduit le manque d'indépendance et l'assujettissement de la justice dans nombre de pays de la zone CEDEAO et plus largement sur l'ensemble du continent africain. Cet appel à la libération des prisonniers d'opinion a été lancé par Monsieur Omar MOCTAR MALLAM IDI, membre du mouvement des Jeunes Républicains du Niger et de TLP-Niger, au nom de tous les participants .:



"TLP, par ma voix, apporte son soutien indéfectible et exprime sa solidarité sans faille, ainsi que sa sincère compassion à l'endroit de toutes les personnes incarcérées pour leurs opinions. Que ces personnes soient des acteurs de la société civile, des opposants politiques, des journalistes, des chercheurs ou des lanceurs d'alerte. Nous continuerons à nous mobiliser pour toutes les personnes emprisonnées pour leurs opinions, afin d'exiger leur libération immédiate et inconditionnelle."

Au moment du sommet, quatre membres de TLP sont en prison à cause de leurs opinions. Il s'agit de **Monsieur Oumar SYLLA** en Guinée, **Monsieur Anass DJIBRIL** au Niger, ainsi que **Monsieur Alexandre IBACKA** et **Monsieur Christ DONGUI**, au Congo.



Cérémonie de clôture

À l'issue de cette dernière journée, tous les participants se sont retrouvés en plénière pour prendre part à la cérémonie de clôture. Cette dernière a commencé par le témoignage du Professeur Faustin AÏSSI qui nous a apporté son regard sur le sommet et l'action.

"[Le sommet] est le bien venu pour la jeunesse africaine et les recommandations retenues constitueront pour elles des objectifs à atteindre dans les deux années à venir. Les deux générations de cette première moitié de ce XXI^{ème} siècle devraient avoir à cœur de se donner des organisations de lutte similaires à celles de leurs aînés de la fin du XX^{ème} de siècle, instruments indispensables pour un accès coordonné des pays africains, notamment francophones, au développement. Pour ce faire, il est indispensable d'avoir accès au financement endogène des États africains dont le principal atout est la richesse en ressources minières du continent. Le Président GBAGBO ne disait-il pas que si tous États africains étaient prêts à donner dans une caisse commune un pourcentage à déterminer des ressources minières de son sous-sol et adopter une monnaie commune débarrassée de toute tutelle, aucun gouvernement n'ira plus tendre la main aux pays du Nord pour son développement? Autrement, il faudra une volonté politique soutenue comme le Bénin du président Patrice TALON pour réaliser de gros investissements au profit des infrastructures routières, numériques, énergétiques, sanitaires, de transformation des matières premières et d'industrialisation. L'accès au droits sociaux devrait aller de pair avec l'accès aux droits économiques pour un développement intégré et harmonieux au bénéfice de la jeunesse et des populations africaines pour leur épanouissement. L'Afrique ne peut et ne doit plus se permettre d'avoir ses intérêts d'emprunts à 12% voire plus alors que les pays du Nord dont l'exemple de la France vient d'être donné ont des taux d'intérêts d'emprunt inférieurs à 1% voire négatifs. En avant donc pour une Afrique solidaire et prospère et vive le futur 3ème Sommet panafricain !".

Jour 2 - 2e Sommet citoyen Ouest-Africain sur la bonne gouvernance, l'alternance et la démocratie



Cossi Faustin AÏSSI



Live Sommet de Cotonou - #Limitation2M...

zoom

Déclaration de Cotonou sur la Bonne Gouvernance, l'Alternance et la Démocratie

Au terme de ces trois jours de rencontres et d'échanges, les participants ont convenu d'établir la liste de recommandations suivante en clôture du Sommet.

À l'endroit des organisations de la société civile ouest africaine

- Faire une large diffusion du Protocole A/SP1/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance à travers des activités multiformes d'information et de sensibilisation ;
- Créer dans chaque Etat membre un réseau de groupes thématiques pour la diffusion, la mise en oeuvre et le suivi du protocole ;
- Organiser, à l'intervalle régulier de deux ans, un sommet citoyen pour le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre du protocole A/SP1/01 et des politiques communautaires ;
- Créer des conditions d'échange afin d'améliorer les relations civilo-militaires.

À l'endroit des chefs d'État de la CEDEAO

- Respecter la limite fixée par la CEDEAO et par leur propre constitution de deux mandats présidentiels dans leur vie ;
- Composer avec la société civile et les organisations syndicales pour la mise en oeuvre et le suivi du Protocole A/SP1/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance ;
- Examiner et valider les amendements de la société civile et des organisations syndicales au protocole et s'engager à les intégrer dans les législations nationales pour l'intérêt général des populations de l'espace communautaire.

À l'endroit de l'institution CEDEAO

- Adopter urgemment un protocole précisant la limitation des mandats présidentiels à deux dans la vie d'un chef d'État ;
- S'assurer de l'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens entre les États membres ;
- Veiller au respect du Protocole A/SP1/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance et sanctionner les États qui ne le respectent pas ;
- Organiser, lors de chaque élection qui se déroule dans l'espace CEDEAO, des missions d'observation et de certification sérieuses, crédibles et indépendantes qui répondent aux vraies aspirations des peuples ;
- Instituer une journée de la CEDEAO célébrée chaque année à la même date dans tous les États membres ;
- Organiser un évènement culturel régional qui réunira la jeunesse de la CEDEAO tous les deux ans.

En conclusion de cette dernière journée, Monsieur Victor TOPANOU, ancien garde des Sceaux du Bénin et coordinateur du comité local d'organisation du Sommet, a pris la parole pour adresser un message fort à l'ensemble des participants : ce sommet a vocation à s'inscrire dans une campagne pour la promotion de l'alternance et des principes démocratiques. S'il est primordial que les élections électorales soient libres, transparentes et crédibles, la société civile doit rester mobilisée pour que cette échéance ne constitue pas l'unique moment démocratique de la vie politique.

ÉVALUATION DU SOMMET



Évaluation générale du Sommet

Un contexte particulier

Le Sommet s'est déroulé en période de Covid-19

La pandémie a notamment entraîné des restrictions sur les voyages. Malgré ces obstacles, nous avons pu rassembler des militants issus d'une dizaine de pays de la zone CEDEAO et faire intervenir des conférenciers en distanciel. Le Sommet a donc pu jouir d'une dimension panafricaine, et même internationale. En effet, si la majorité des conférenciers et des participants étaient issus de la zone CEDEAO, nous avons constaté quelques

exceptions comme Madame Ulrike RODGERS, Directrice de programmes pour l'Afrique francophone au National Democratic Institut (NDI) de Washington ou encore Marc ONA ESSANGUI, président de Tournons La Page International.

Un temps de préparation restreint

La première réunion qui a réuni les membres du comité d'organisation s'est tenu le 11 juin 2021, soit moins d'un mois avant le début du Sommet. Bien que l'idée d'organiser un Second Sommet Citoyen a mûri depuis l'été 2017 et la clôture du Premier Sommet Citoyen qui s'est tenu à Lomé, la préparation du Sommet de Cotonou a véritablement débuté un mois et demi avant le lancement de l'événement. Ce délai raccourci permet d'expliquer en partie plusieurs difficultés, notamment logistique comme la réservation des hébergements à partir d'une liste fixe de participants, ou encore l'installation et les tests du réseau wifi dans le Palais des Congrès. Ce déficit de temps a aussi retardé la publication du programme officiel sans lequel il était difficile d'effectuer certaines démarches formelles relatives à la communication et aux invitations des diplomates, des médias et du grand public.

Un Sommet globalement réussi

Considérant ce contexte, le Sommet a été globalement perçu comme une réussite par l'intégralité des organisateurs interrogés.

Des conférences-débats de qualité, salués par les participants

D'une part, ils ont constaté que les conférences-débats ont suscité un grand intérêt chez les participants. En effet, de nombreuses questions ont été posées à l'issue de chaque présentation lors du temps alloué aux questions-réponses. Ce temps, qui était en moyenne de 20 à 25 minutes (pour des conférences d'1h20) a ainsi été considéré comme trop court par certains organisateurs. Par ailleurs, la diversité des thématiques traitées (droit constitutionnel, droits civiques, socio-économiques et environnementaux, scrutins électoraux et enjeux sécuritaires), ainsi que la diversité des profils des conférenciers (universitaires, activistes, hauts fonctionnaires, employé du secteur privé) ont proposé des contenus riches et variés aux participants. Enfin, plus des 2/3 des participants à la Rencontre de la jeunesse de l'espace CEDEAO le 08 juillet se sont dit satisfaits de la journée et des recommandations qui en sont sorties.

Une grande couverture médiatique

Les médias béninois ont répondu présent en relayant abondamment l'événement, notamment grâce à la présence du président TALON, ce qui a donné une visibilité accrue à l'événement. Si sa présence a relégué au second plan le récit des conférences-débats dans les médias, elle a néanmoins donné de la crédibilité au Sommet, qui fera date dans la campagne pour l'alternance.

En outre, les recommandations du Sommet ont été reprises régulièrement dans les médias, tout comme la journée de la jeunesse de la CEDEAO puisque celle-ci faisait office d'introduction au Second Sommet Citoyen. Ainsi, l'objectif fixé par les Universités Sociales du Togo (UST) d'une dizaine d'articles de presse et d'interviews consacrés à cette journée a été atteint.

Néanmoins, plusieurs points restent à améliorer.

Les difficultés rencontrées

- **La connexion wifi** : l'installation n'a été faite qu'à l'issue de la première journée. Ce désagrément a entraîné des retards qui ont chamboulé le programme et empiété sur le temps consacré aux ateliers. À l'avenir, il faudra s'assurer du fonctionnement du réseau internet avant le lancement de l'événement.

- **Les repas** : certains participants n'ont pas pu déjeuner comme les autres. La distribution de tickets aux participants a bien fonctionné lorsqu'elle a été mise en place et mériterait d'être reconduite lors des prochains événements.

- **L'hébergement** : certains participants ont eu des problèmes d'accès à l'eau dans leur lieu d'hébergement. Il faudra veiller à la qualité des lieux d'hébergement avant les réservations lors des prochains événements. Par ailleurs, le nombre de chambres ne correspondaient pas exactement au nombre de participants. Il serait idéal de statuer définitivement sur le nombre précis de participants avant d'effectuer les réservations des hébergements lors des prochains événements.

- **La traduction** : pour les allocutions en anglais, il aurait été préférable qu'un traducteur traduise en français à voix haute pour toute la salle. Une autre alternative serait de prévoir un casque de traduction pour tous les participants ce qui augmenterait alors les coûts.

- **Les paiements** se sont faits quasi-exclusivement en cash. Nous n'avons pas prévu suffisamment d'espèces pour assurer le paiement des dépenses. Il aurait peut-être fallu transférer la subvention du CCFD aux UST pour faciliter les dépenses sur place. Nous pourrions réfléchir à effectuer ce genre d'opérations si une situation similaire se présente à nouveau lors des prochains sommets.

- **La presse internationale** n'était pas présente en nombre au Sommet. Pour les prochains événements, il faut les prévenir en amont et préparer un dossier de communication.

- **Les « ambassadeurs »** : seul Meiwey a produit un contenu pour le Sommet, qui n'a pas été diffusé. Il faut faire un retour à Meiwey pour le remercier et envisager des perspectives avec lui dans le cadre de la campagne.

En reprenant les termes de référence du sommet, nous serons en mesure d'affiner notre évaluation de l'événement.

Évaluation du Sommet à partir des « résultats attendus » extraits des termes de référence du Sommet

« Former et rendre opérationnel un réseau solidaire d'OSC ouest-africaines pour influencer les décisions à l'échelle sous-régionale »

Ce résultat attendu peut être considéré comme un résultat atteint. D'une part, de nombreuses OSC ont pris part au Sommet, y compris des OSC qui n'étaient pas présentes à Lomé lors de la première édition comme Africans Rising. Par ailleurs, ces OSC provenaient de divers pays de la CEDEAO (Sénégal, Bénin, Gambie, Mali, Niger, Ghana, Côte d'Ivoire, Togo, Guinée). Enfin, ce sommet a permis de nouer des relations avec des responsables associatifs, notamment au Bénin et au Mali dans la perspective d'y lancer de nouvelles coalitions TLP.

« La synergie des mouvements citoyens africains est renforcée autour des questions de gouvernance »

Lors de la préparation du Sommet, des précautions ont été prises pour que celui-ci ne soit pas un événement TLP, mais un événement formé par une coalition d'associations, dont certaines ne sont pas membres du réseau Tournons La Page, - notamment Africans Rising et le Centre de Recherche pour l'état en Afrique (CREA). Bien que les différentes associations présentes dans le comité d'organisation ont véritablement travaillé en commun, des améliorations sont possibles en vue des prochaines échéances afin de créer une véritable « synergie ».

En raison du temps très court de la préparation du Sommet, certaines associations n'ont pas ou peu pu contribuer à la préparation de ce dernier. Ainsi, Africans Rising, une des principales associations partenaires a véritablement intégré le comité le 25 juin 2021, soit 2 semaines avant le début de l'événement.

Il importera donc à l'avenir de :

- s'organiser bien en amont de l'événement,
- s'assurer de l'engagement des organisations associées pour s'impliquer dans la préparation de celui-ci,
- établir un comité de coordination qui comporte un ou deux représentants de chaque organisation afin de faciliter la transmission des informations,
- répartir précisément les tâches entre les organisateurs.

Pour renforcer la synergie des mouvements citoyens africains autour des questions de gouvernance, la campagne post-sommet de Cotonou aura probablement un rôle crucial à jouer. Cette campagne représente l'opportunité de rallier certaines « OSC amies » telles que le NDI, Africans Rising, ou encore le Afrikajom Center.

« Les discussions sur le projet de réforme du Protocole de démocratie et de bonne gouvernance sont reprises au plus haut niveau »

« Je m'associe pleinement à votre action et je m'engage devant vous à la défendre (...) Alors nous devons oeuvrer à renforcer ça au Bénin, oeuvrer à ce que ce soit durable ; mais vous vous pouvez le porter au-delà de nos frontières, au-delà des frontières du Bénin, et moi, je me contente de faire ce qui est de mon devoir ici au Bénin. » Patrice TALON, lors de son discours prononcé au palais des Congrès lors du Sommet de Cotonou le 10 juillet 2021.

Par ces mots, le président béninois pose l'alternance comme un concept déterminant dans le système politique béninois et se fait, par la même occasion, le garant de son application jusqu'à la fin de son mandat. Malgré ces déclarations très encourageantes, Patrice TALON a néanmoins écarté l'idée de se faire l'ambassadeur de l'alternance auprès de ses homologues africains, affirmant avoir « l'obligation de ne pas donner de leçons. » Par conséquent, la mise à l'agenda d'un projet de réforme du Protocole de démocratie et de bonne gouvernance ne pourrait voir le jour sans l'appui d'autres chefs d'État de la CEDEAO.

« Une stratégie de plaidoyer est mise en place »

À la suite du Sommet de Cotonou, une première réunion en présence de David DOSSEH, Brigitte AMEGANVI, Laurent DUARTE, Mathieu POURCHIER et Ismaël DIALLO s'est tenue le 2 août 2021. Les contours de la campagne y ont été dressés et il a été décidé de rédiger un plan d'action de la campagne, dont le premier jet sera rédigé par Ismaël DIALLO pour le 15 août.

« Un comité de plaidoyer et de suivi des recommandations et des décisions est mis en place »

Au jour du 02 août 2021, ce comité n'a pas d'existence formelle. Sa création fera l'objet d'une discussion avant le 15 août.

« La jeunesse s'implique dans les discussions relatives aux grands enjeux qui se posent en Afrique »

La rencontre de la jeunesse de la CEDEAO a rencontré un certain succès. L'objectif initial des 200 participants a été atteint et plus des 2/3 des participants à la journée se sont dit satisfaits des travaux et des recommandations qui en sont sorties. En outre, la grande majorité des jeunes présents lors de cette journée étaient aussi dans la salle bleue du palais des congrès le vendredi 09 et le samedi 10 juillet pour assister aux conférences-débats. De nombreux jeunes participants ont d'ailleurs interpellé les conférenciers lors des séances de questions-réponses, preuve de leur implication dans les débats.

Néanmoins, nous ne comptons qu'un seul panéliste de moins de 30 ans, Mahouton BAH, modérateur de la conférence intitulée « Sur la route de la CEDEAO des peuples : Vision 2050 de la CEDEAO, quelles aspirations ? quelles priorités ? ».

Lors des prochains événements, il pourrait être judicieux d'intégrer davantage de jeunes aux panels, pour que ces derniers soient plus représentatifs de la population africaine. Enfin, le retard pris lors de la journée dédiée à la jeunesse, en partie à cause des problèmes logistiques, ont largement réduit le temps consacré aux ateliers qui représentaient la principale opportunité d'échange et d'expressions pour ces jeunes. Afin de continuer à soutenir la jeunesse dans son rôle « d'acteur de la vie socio-politique africaine » comme indiqué dans les termes de référence de l'événement, il sera nécessaire de joindre la déclaration de la jeunesse aux documents de plaidoyer de la campagne pour la limitation des mandats.

« La question de gouvernance et la question migratoire ont fait l'objet de discussions et d'engagements au sein des groupements de jeunes »

Devant la multiplicité des sujets à l'agenda et le peu de temps accordé aux ateliers, il a été décidé d'adopter une approche généraliste lors des ateliers de la Journée de la jeunesse. Ainsi, 3 ateliers étaient proposés, dont celui concernant les « droits humains » et celui à propos des « droits économiques ». Lors des échanges, les restrictions de déplacements dans l'espace CEDEAO furent la principale problématique d'ordre migratoire abordée par les jeunes comme en témoigne cet extrait de la déclaration de la jeunesse. « *Que tout jeune de la CEDEAO puisse aller sans difficulté du Lac Rose du Sénégal à BeninCity au Nigéria, en passant par les forts de la Côte Ghanéenne, le Lac Togo et la Porte duNon-Retour à Ouidah au Bénin !* ».

Devant ce constat, nous pouvons considérer que **l'objectif général** inscrit initialement dans les termes de référence du Sommet - réunir les mouvements citoyens Ouest-africains pour la mise en oeuvre d'un réseau solidaire capable d'influencer davantage les prises de décisions pour de meilleures pratiques de gouvernance - **a été atteint.**

Recommandations pour les prochains évènements

Les conférences débats

- Concéder davantage de temps aux questions-réponses (répartition moyenne à Cotonou : 50 minutes de présentation par les panélistes ; 20 minutes de questions - réponses avec le public),
- Identifier davantage de femmes et de jeunes pour prendre part aux panels et encourager les femmes à participer davantage à ces événements pour tendre vers une répartition égale du nombre de femmes et d'hommes parmi les conférenciers et dans le public. Lors de la Journée de la rencontre de la jeunesse, l'objectif initial fixé par les UST de 40% de femmes parmi les participants n'a pas été atteint,
- Impliquer en amont les modérateurs dans la conférence qui leur a été assignée pour qu'ils puissent encore mieux orienter les échanges.

Les médias internationaux

Lors des prochains événements, il faudra davantage capitaliser sur la présence des grandes figures (comme celle d'Alioune Tine à Cotonou) pour promouvoir l'événement auprès des médias internationaux

Logistique

En amont de l'événement, identifier précisément l'ensemble des organisateurs et confier des tâches précises à chacun d'entre eux. Faire des points d'équipe réguliers pour faire circuler les informations et coordonner au mieux les différentes démarches en cours.

Commencer à préparer l'événement plus tôt et se déployer sur les lieux de l'événement plus tôt pour régler les détails logistiques et faire des essais.

Dans le cadre de la campagne pour la limitation des mandats

Pour concrétiser l'ensemble des résultats attendus, notamment les résultats relatifs au suivi des recommandations et à l'implication coordonnée de la jeunesse et des mouvements citoyens dans les questions de gouvernance démocratique, il semble crucial d'entretenir la mobilisation et l'engouement des participants au Sommet de Cotonou.

Pour ce faire, il incombe de :

- partager le rapport narratif,
- partager l'évaluation générale,
- partager le plan d'action de la campagne en proposant aux participants de soumettre leurs remarques,
- proposer aux participants de jouer un rôle précis lors de la campagne : suivi de l'application des recommandations ; veille sur les questions de gouvernance démocratique en Afrique ; rôle au sein du comité de la campagne (communication sur les réseaux sociaux, mise en place du comité scientifique, plaidoyer institutionnel, ...).

Annexe : Affiche du Sommet de Cotonou

2ème Sommet citoyen Ouest-Africain sur la bonne gouvernance, l'alternance et la démocratie

Cotonou, les 08, 09 et 10 Juillet 2021
Salle bleue du Palais des congrès de Cotonou (Bénin)

**THÈME : «VISION 2050 DE LA CEDEAO :
VERS UNE CEDEAO DES PEUPLES»**

Avec les organisations :

TOURNONS LA PAGE
Africivistes
Africans Rising
Logo
CREA
RIGHT CITY FOR
A GOOD DIVORCE

Avec le soutien du :

ccfd
TERRE SOLIDAIRE
Brot für die Welt
U.T.G.

J.1
Sommet panafricain de la jeunesse

J.2
Violations et modifications des dispositions constitutionnelles en Afrique : comment rendre les constitutions plus Fortes que les hommes forts ?
Le syndrome du troisième mandat en Afrique : "les nouvelles formes de coups d'Etat"
Gouvernance : L'armée a-t-elle un rôle à jouer ?
Les missions d'observation de la CEDEAO : Quelle efficacité ?

J.3
Sur la route de la CEDEAO des peuples Vision 2050 : Quelles aspirations, quelles priorités ?
Face à la répression des défenseurs des droits et des militants, comment faire entendre la voix de la société civile dans le débat public ?
Droits civiques et droits socio-économiques : comment garantir ce mariage indispensable au développement des pays africains ?

+228 93-74-99-94 contact@lesust.org www.lesust.org

**Retrouvez notre campagne pour la #Limitation2Mandats sur
<https://limitation2mandats.tournonslapage.org/>**



CONTACTS
+33.1.45.49.70.97
contact@tournonslapage.org